



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

football

Question écrite n° 74797

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports sur les finances des clubs de football professionnels français. En effet, au mois de mai prochain, la direction nationale de contrôle et de gestion (DNCG) de la Ligue nationale (LNF) rendra son verdict concernant la situation financière des clubs professionnels français (D 1, D 2 et certains du championnat national) qui s'annonce, selon certains observateurs, très défavorable aux clubs français. Depuis le renouvellement qui est intervenu en juillet 2000 à la tête de la LNF, la situation n'a cessé de se dégrader, et le foot français est passé d'une situation économique saine, maîtrisée, de gré ou de force, à un endettement global généralement estimé à 297 millions d'euros en 2001, celui-ci devant encore s'accroître cette saison. Les clubs les plus endettés seraient le Paris-Saint-Germain et l'Olympique de Marseille, les deux clubs les plus populaires de France. Il lui demande donc quelles mesures elle envisage afin d'assainir le football français et de revenir à des endettements raisonnables.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74797

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1760